

Déclaration des Performances

 ϵ

Conformément à l'Annexe III du règlement (EU) N° : 305/2011 modifié par le règlement délégué (EU) No. 574/2014 (Règlement des Produits de construction)

Pour le produit Ucrete DP20AS

N°. 01060155

Composition du système :

Primaire: Ucrete PSC, Ucrete PFS, Ucrete PLC, Ucrete BC4, Ucrete BC6, Ucrete FL, Ucrete MF, .

Couche de masse : Ucrete BCAS Charges saupoudrés : F20AS

Couche de finition : Ucrete TC ou Ucrete TC Gloss

Appliqués selon instructions du fabricant.

1. Identification unique du produit-type :

BS EN 13813 SR

2. Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée, comme prévu par le fabricant :

EN 13813: résine de synthése pour utilisation en intérieur

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse du contact du fabricant, conformément à l'article 11 §5 :

Master Builders Solutions UK Itd 19 Broad Ground Road – Redditch B 98 8YP United Kingdom

4. Mandataire :

Sans objet

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 4 Système 3 pour le comportement au feu

6a. Norme harmonisée :

Comportement au feu (DIN EN ISO 9239-1, 11925-2, 13501-1) testé selon le système 3 :

Laboratoire /Organisme de certification :

Exova Warringtonfire UK (Numéro d'identification CE: 0833)



Déclaration des Performances (€

7. Performances déclarées :

Performances déterminées pour le système :

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'attestation de conformité	Spécifications techniques harmonisées
Classification de réaction au feu	Bfl-s1		
Émission de substances corrosives	PND		EN 13813: 2002
Perméabilité à l'eau	PND		
Résistance mécanique	PND		
Résistance à l'usure	AR 0,5		
Résistance à la traction	B >2		
Résistance à l'impact	IR> 4		
Protection contre les bruits d'impact	PND		
Absorption acoustique	PND		
Isolation thermique	PND		
Résistance chimique	PND		
Résistance électrique	ER2 < 106 – ER3 < 106		

PND : Performance non déterminée

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une Evaluation Technique Européenne a été délivrée :

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Traduit en français à partir de l'original Signé pour le fabricant et en son nom par:

(Signature)

Julien Luangraj Directeur Marketing et Performance - Master Builders Solutions

le 01/03/2021 à Lisses.